



Administration communale de Froidchapelle

FEUILLE COMMUNALE N° 3 - Avril 2023



Wallonie



APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RENOUELEMENT PARTIEL DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ (C.C.A.T.M.)

Le Collège communal annonce le renouvellement partiel de la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité;
- 2° une répartition géographique équilibrée;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de membres de la commission.

L'acte de candidature (formulaire accessible sur le site internet de la commune de Froidchapelle ou sur demande à dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be) contient :

1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune;

2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci;

3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du 21 avril 2023 au 22 mai 2023 inclus

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) à l'Administration communale, place Albert 1er 38 - 6440 Froidchapelle;
- soit par courrier électronique à dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à M. Dominique DELFERIERE, conseiller en aménagement du territoire, place Albert 1er 38 - 6440 Froidchapelle (060/45 91 42 - dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be).

Par le collège :

Le directeur général,
Stéphane DENIS

Le bourgmestre,
Alain VANDROMME



Ipalle organise une nouvelle journée de collecte de vélos dans les 26 recyparcs de Wallonie picarde et du Sud-Hainaut, le **samedi 22 avril** prochain durant les heures d'ouverture habituelles. Les citoyens seront invités à déposer les vélos dont ils ne se servent plus : VTT, VTC, vélos de course, vélos enfants et adultes... Depuis la première opération en 2007, plus de 7.500 vélos ont ainsi été collectés dans la zone Ipalle.

Les deux-roues seront ensuite distribués à diverses organisations sociales en vue d'être réutilisés. Parmi les bénéficiaires figurent des CPAS, des maisons de jeunes, des centres de la Croix-Rouge, des ateliers de réparation dont l'objet social est la réinsertion par le travail...

L'objectif de cette campagne est double :

- d'une part, permettre aux citoyens d'avoir un comportement de solidarité envers d'autres personnes plus démunies ;
- d'autre part, faire un geste pour l'environnement en permettant le réemploi des vélos collectés. La réutilisation est en effet un principe de base de la prévention des déchets.

Prolonger la durée de vie d'un objet ou le donner, c'est éviter qu'il ne devienne un déchet !

INFORMATION IMPORTANTE A PROPOS DES SACS POUBELLES GRATUITS

Chaque exercice d'imposition donne droit à la délivrance de sacs poubelles gratuits. Vu l'inflation actuelle, pour ne pas augmenter le taux de la taxe immondices, il a été décidé de diminuer le nombre/la contenance des sacs gratuits.

Ainsi, une personne isolée et/ ou second résident pourra venir enlever un rouleau de 10 sacs d'une contenance de 30 litres.

Les ménages (y compris avec 3 enfants et plus) ainsi que les indépendants bénéficieront d'un rouleau de 10 sacs d'une contenance de 60 litres.

Pour rappel, la date limite pour reprendre les sacs gratuits est le 29 décembre de l'année en cours.

Concernant les personnes résidant au parc résidentiel « Le Bosquet », les bons à valoir pour le rechargement du compte sont également diminués proportionnellement.

Une personne isolée et/ou second résident bénéficiera d'un crédit de 5,00 €; les ménages (y compris avec 3 enfants et plus) seront crédités d'un montant de 10,00 € et ce à la date du 1^{er} janvier prochain.

Pour votre parfaite information, cette adaptation est calquée sur le fonctionnement des autres communes de la Botte.



STATISTIQUES SUR LES VÊTEMENTS RECYCLÉS EN 2022 A FROIDCHAPELLE

Au cours de l'année 2022, Terre asbl a collecté, via ses bulles à vêtements, **18.656 kilos** de textile dans votre commune.

Ce tonnage a été traité comme suit : 59.33% de vêtements réutilisés, 25.31% de vêtements recyclés en fibres et 15.33% de déchets.

Vous souhaitez en savoir plus sur Terre asbl, alors parcourez notre site internet www.terre.be

En accueillant nos bulles à vêtements sur le territoire de votre commune, vous soutenez :

- **Le circuit court en Wallonie** : Terre s'ancre de plus en plus localement avec aujourd'hui 27 magasins de seconde main qui ont permis de valoriser 650 tonnes de vêtements sur les 18.000 tonnes récupérées en 2022. Notre ambition reste de doubler la valorisation en magasin pour 2026 en poursuivant l'ouverture de 4 surfaces par an. Toujours plus près de chez vous !

Notre ancrage local se traduit également par de nombreux partenariats au travers de toute la Wallonie : Les Ressourceries, les Croix-Rouge, Oxfam, ...

- **L'emploi local** : Depuis plus de 70 ans, Terre asbl cherche à offrir une place à chacun-e dans la société. Par sa mission d'insertion par le travail, l'activité de récupération textile permet ainsi à des personnes peu ou pas qualifiées de vivre dignement. L'ouverture d'un magasin permet de créer quatre emplois CDI dont un en insertion.
- **La solidarité internationale** : nos projets et nos partenariats ont un impact direct sur la qualité de vie d'au moins 23 000 personnes au Sénégal, au Togo, au Mali, au Burkina Faso et au Pérou. Notre présence perdure malgré les grandes tensions politiques, sociales et religieuses pour ces deux derniers.

HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX

Pour rappel, les bureaux de votre administration sont ouverts tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, ainsi que les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9 h à 11 h 30.

PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE A LA ZONE BOTHA !

Notre zone de police a fait l'acquisition d'un nouveau système permettant la prise de rendez-vous en ligne en vue de déposer une plainte.

Bien qu'un appel téléphonique reste toujours possible, cette application facilite la prise de rendez-vous avec les agents de la Zone Botha.

Depuis le 3 avril, ce système permet au citoyen de choisir son créneau horaire, son commissariat, pour y déposer sa plainte.

Voici le lien : <https://agenda.appoint.be/>



FRELON ASIATIQUE

Piégeage de printemps des fondatrices

Nom commun : « frelon asiatique » ou « frelon à pattes jaunes »

Nom latin : *Vespa Velutina* var. *Nigrithorax*

ATTENTION :

le piégeage de printemps nécessite la mise en place d'un réseau à large échelle de volontaires motivés, encadrés et formés au bon protocole de piégeage. Des pièges isolés, disposés au tout-venant et sans suivi ne seront pas efficaces, voire pourront être très néfastes pour l'environnement, notamment dans le cas du non-respect des recommandations quant au type de piège à utiliser et à la régularité de leur suivi.

Renseignez-vous auprès de votre commune, association apicole ou région pour connaître les actions coordonnées pouvant déjà exister.

Pourquoi ?

Pour faire baisser la pression de prédation à venir sur les ruchers déjà impactés en réduisant le nombre de nids implantés à proximité.

Contre qui ?

Ce piégeage vise les reines fondatrices que l'on rencontre au printemps et qui vont initier la construction de nouveaux nids et colonies; corps d'environ 2,5 à 3,5 cm de longueur, légèrement supérieure à celle des ouvrières ; coloration similaire à celle des ouvrières (Fig.1).

Quand ?

De mi-mars (après les dernières gelées quand les températures atteignent les 15 - 16°C en journée) jusqu'à fin mai en continu (soit environ 6 à 8 semaines). Répéter l'opération sur plusieurs printemps successifs pour optimiser l'efficacité.

Où ?

Autour des ruchers déjà impactés l'année précédente et ayant connu des mortalités importantes attribuées à la prédation par les frelons asiatiques.

Comment ?

Les pièges sont à disposer selon un maillage régulier dans un rayon de 1 km autour du rucher ciblé. Les pièges sont à espacer d'environ 280 m les uns des autres dans le cas d'un maillage en carré, ou de 350 m dans le cas d'un maillage triangulaire (Fig.2, environ une trentaine de pièges). Augmenter la densité de pièges n'augmentera pas leur efficacité.

Placer les pièges entre 0,5 m et 1,5 m de hauteur.

Avec quoi ?

X proscrire les pièges non sélectifs de type bouteille ou cloche, qui même si installés tôt dans la saison, capturent en grande majorité des insectes autres que le frelon asiatique et impactent fortement l'entomofaune locale.

✓ privilégier les pièges à sélection physique de type nasse. Ils doivent être équipés : (i) de cônes d'entrée permettant d'exclure les insectes de taille supérieure à celle du frelon asiatique, comme le frelon européen, espèce endémique de nos régions, (ii) de grilles latérales permettant la fuite des insectes plus petits que le frelon asiatique, tels qu'abeilles domestiques, abeilles sauvages, guêpes mais aussi de nombreux Diptères ou Coléoptères et (iii) d'une séparation physique entre le compartiment contenant l'appât et l'espace de piégeage (par exemple une grille à mailles fines) pour empêcher les insectes de s'y noyer ou de s'y nourrir. Cette séparation permet également de renouveler l'appât sans ouvrir le piège qui contient des frelons asiatiques capturés vivants (Fig.3).

✓ privilégier un attractif sucré.

Les appâts sucrés seront les plus efficaces à cette période de l'année car les futures fondatrices à la sortie de l'hivernage cherchent avant tout à reconstituer leurs réserves corporelles en consommant des éléments nutritifs sucrés. Vérifier le piège et renouveler l'appât tous les 3 - 4 jours maximum.

Fréquence des visites ?

Vérifier les pièges au maximum tous les 7 jours. En cas de forte chaleur, les visites sont à effectuer au maximum tous les 3-4 jours et rajouter du liquide pour compenser l'évaporation du liquide.

Quelques exemples d'appâts ?

Solide : des fruits bien mûrs et/ou pourris

Liquide : des mélanges à base de bière, cidre ou panaché (souvent plus attractif) avec des sirops (ex. grenadine, pêche, banane...) ou jus de pommes.

Liens et contacts utiles :

- Page d'information sur le piégeage de printemps du Muséum National d'Histoire Naturelle : <https://frelonasiatique.mnhn.fr/piégeage-de-printemps-2021/>
- Note technique ITSAP Institut de l'Abeille - Piégeage des fondatrices au printemps : https://itsap.asso.fr/wp-content/uploads/2021/03/Note_Vv-PiegeagePrintemps_VF.pdf
- Service en charge de la lutte contre le frelon asiatique en Wallonie : Cellule interdépartementale Espèces invasives (CIEi) du Service Public de Wallonie (invasives@spw.wallonie.be)
- Site de déclaration et surveillance du frelon asiatique en Flandres : <https://vespawatch.be>



Fig.1 : Comment le reconnaître : morphologiques du frelon asiatique et du frelon européen

© Adapté depuis Mapadeavispas

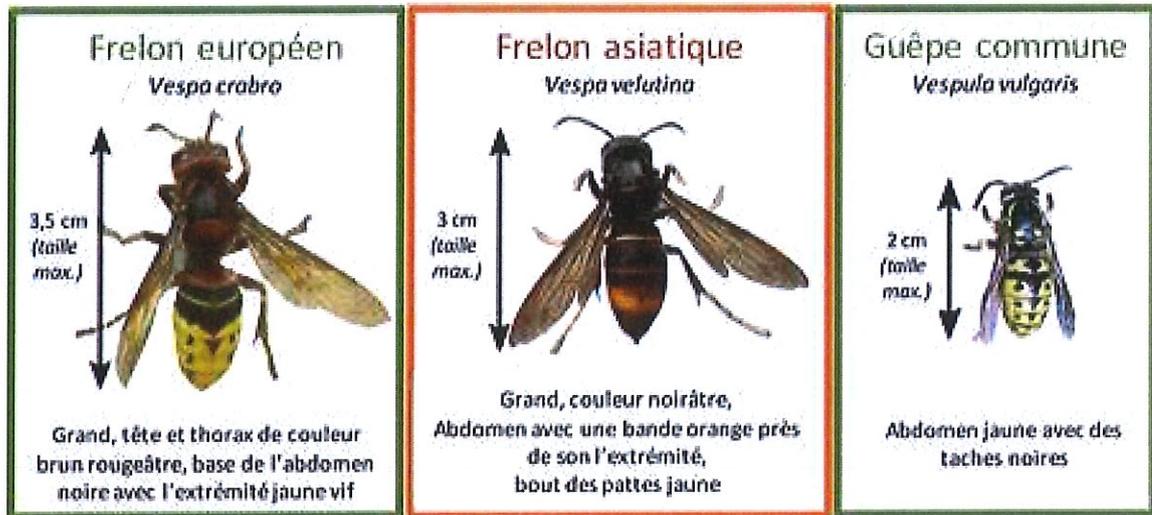


Fig.2 : Organisation des pièges autour du rucher selon un maillage carré ou un maillage triangulaire

© Adapté depuis ITSAP-Institut de l'Abeille

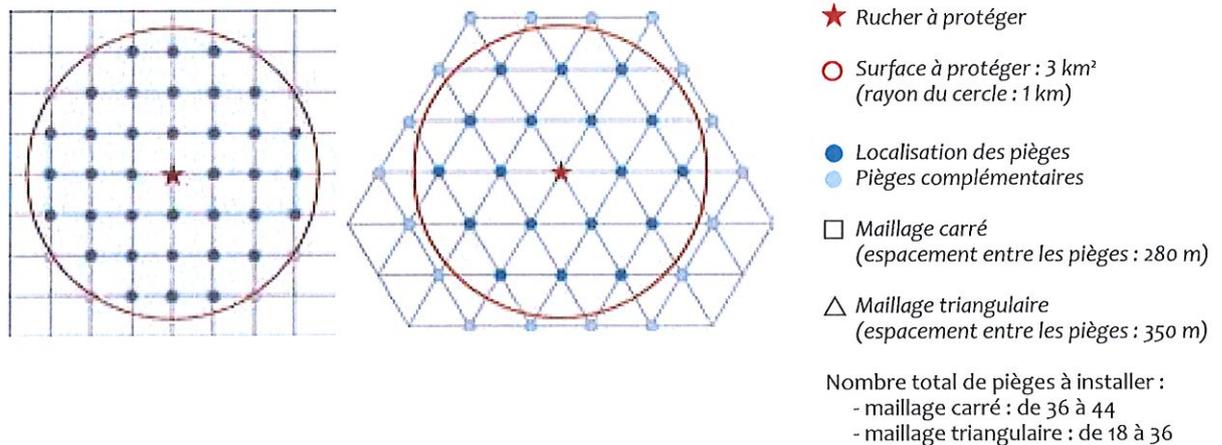


Fig.3 : Différents piège à sélection physique de type « nasse » (de gauche à droite : piège du groupe F, piège Jabeprode, piège Red trap).



(©groupe F)



(©Jabeprode)



(©O.Rollin)



NEUTRALISATION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Pour tout renseignement concernant la neutralisation des nids de frelons asiatiques, contactez le service environnement de l'Administration communale (060/45 91 42).

VERGNIES DE VERRE ET DE FER

Exposition les 3 et 4 juin 2023

de 10 h à 18 h

Eglise Saint-Martin de Vergnies



Verres bourguignons à pied-cloche produits à Barbençon



*Taque de cheminée aux armoiries de Charles Le Rond,
maître de forges, propriétaire du château de Vergnies*

(1661)

Dans le cadre des activités d'« Open churches » (« Eglises ouvertes et accueillantes »), la Joyeuse Confrérie des Vergnophiles organise une exposition sur l'histoire du verre et du fer vécue par notre village et notre région du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle et qui en a fait un véritable fleuron hennuyer.

4 conférences sur ce vaste sujet seront données par Thierry Vinois, notre historien local : **le samedi 3 juin à 10 h 30 et à 15 h, le dimanche aux mêmes heures.**

Soyez les bienvenus !

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE/LUDOTHEQUE

La bibliothèque est fermée depuis le 1^{er} mars 2023, et ce pour une durée indéterminée.

Si vous avez des livres à remettre, adressez-vous à l'Administration communale.

Merci pour votre compréhension.

LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR)



LA CLDR RECRUTE :

LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL EST UN ORGANE PARTICIPATIF (UNE COMMISSION D'AVIS) COMPOSÉ DE MANDATAIRES ET DE REPRÉSENTANTS DE LA POPULATION QUI SOUHAITENT S'INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR COMMUNE.

LES MEMBRES DE LA CLDR ONT POUR OBJECTIFS DE JOUER UN RÔLE DE RELAIS ENTRE HABITANTS ET MANDATAIRES COMMUNAUX, ET D'ACCOMPAGNER LES PROJETS DU PCDR DE LA COMMUNE. TEL QUE : L'AMÉNAGEMENT GLOBAL DU CENTRE DE BOUSS-LEZ-WALCOURT, AMÉNAGER UN ESPACE PUBLIC ET DE CONVIVIALITÉ SUR LA PLACE DE VERGNIES OU LA MISE EN VALEUR TOURISTIQUE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE.

SI VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LA CLDR, N'HÉSITEZ PAS À NOUS FAIRE PART DE VOTRE CANDIDATURE. POUR CE FAIRE, COMPLÉTEZ LE COUPON CI-DESSOUS ET RENVOYER LE POUR LE 14 MAI À : MR STÉPHANE DENIS - PLACE ALBERT 1ER, 38 6440 FROIDCHAPELLE OU RENDEZ VOUS SUR WWW.PCDR-FROIDCHAPELLE.INFO ET COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE EN LIGNE.

NOM

PRÉNOM

ADRESSE MAIL

ADRESSE

SIGNATURE



PCDR - PROGRAMME COMMUNAL
DE DÉVELOPPEMENT RURAL

MOTS CROISES FROIDCHAPELLOIS

(Proposés par alainjauquet@hotmail.com)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

- | | |
|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| A Un des barrages | 1 Rue de Fourbechies, ... au Sable - Mot de doute |
| B Relatif à l'oreille - Animal lent - Jeu ou boisson | 2 Pièce de charpente - Aperçu - Avant midi |
| C Boisson de Dracula - Effet comique | 3 Rue de Fourbechies - Hurlement |
| D Citation - Ville de Caroline | 4 Sardou intime |
| E Retournée, chamboulée - Transpire | 5 Interjection - "à le" - Acteur, Jean ... |
| F Rigolé - Télévision russe | 6 Rue de Vergnies |
| G Ville normande - Ecole de Froidchapelle | 7 Argent symbolisé - Ordre au chien |
| H Parc de Fourbechies | 8 Abri, maison - Commune espagnole |
| I Commune bruxelloise - Dieu égyptien | 9 Département français - Avoir conjugué |
| J Rue de Froidchapelle | 10 Rue de Boussu |

Solution

S	I	O	B	M	O	L	I	M		J
	A	R			N	E	R	A	H	I
E		A	I	N	E	H	C		U	H
T	E	H	C	O	R	C		U	E	G
T	R		I	R	I		V			F
E	U	S		E	U	M	E		E	E
R	E	I	G	A	N		C	S	I	D
U		G	A	G		G	A	N	S	C
O	X	O		A		O	T	O	B	O
T		A	L	V	A	N	O	R	F	A
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	



AGENCE MOBILITÉ
CHARLEROI MÉTROPOLE
MOBILESEM.BE

ORGANISATION DE VOS DÉPLACEMENTS
POUR LES HABITANTS DE FROIDCHAPELLE

RDV médicaux, courses, démarches administratives, etc.

0800 / 15 230
numéro gratuit

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Centrale de Mobilité

- Infos bus/trains
- Activation des taxis sociaux, transporteurs locaux
- Trajets avec chauffeurs volontaires
- Activation des taxis privés



REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ !

DEVENEZ CHAUFFEUR VOLONTAIRE

1. Défraiement au km
2. Assurance omnium (complémentaire)*

L'Agence Mobilité Charleroi Métropole c'est aussi
un service **Formation** et **Expertise Mobilité**

MOBILESEM Asbl
0800 / 15 230
info@mobilesem.be
mobilesem.be

Avec le soutien
des communes
adhérentes à la
charte pour la mobilité

CIMI
CHARLEROI
METROPOLE

CRM-W
Cercles Régionaux de Mobilité

Froidchapelle

CHIMAY
MÉTROPOLE
Wallonie

AGENCE
MOBILITÉ
CHARLEROI
MÉTROPOLE

MOBILESEM
BE

MÉTROPOLE
CHIMAY
MÉTROPOLE

Wallonie

Centre de la Région de
Charleroi

B.E.C.L. driving

E4 responsable - O. Foubert - MOBILESEM Asbl - 2023 - Ne pas jeter sur la voie publique



MOBILESEM

UN NOUVEAU JOB ?

**DEVENEZ MONITEUR
AUTO-ÉCOLE**

POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI
FORMATION SESSION ÉTÉ 2023

**LE 24/04/2023 ET LE 12/06/2023
À PHILIPPEVILLE**

INSCRIPTION À LA SÉANCE D'INFORMATION
0800 15 230



LES CHIENS EN FORET

Le Code forestier règlemente l'obligation de tenue en laisse des chiens en forêt.

Décret du 15 juillet 2008 relatif au Code forestier :

Art. 18. Les chiens et autres animaux de compagnie doivent être tenus en laisse.

Un agent du DNF, en sa qualité d'Officier de Police judiciaire, peut sanctionner le non-respect de cette disposition, en fonction de l'attitude du contrevenant, par :

1. Un simple avertissement verbal.
2. Un avertissement écrit en guise de rappel à la loi (l'infraction est établie, et le contrevenant restera inscrit 5 ans dans le fichier central de la délinquance environnementale).
3. Un procès-verbal qui débouchera :
 - a. Sur une proposition de perception immédiate : 75 euros.
 - b. En cas de refus de la perception immédiate ou de non-paiement sur une sanction administrative du fonctionnaire sanctionnateur régional qui sera comprise entre 1 et 2.000 euros. Il s'agit d'une infraction aujourd'hui « déclassée » ce qui veut dire que le P.-V. n'est plus adressé au parquet du procureur du Roi.

Le P.-V. est dressé d'office au récidiviste, et la perception immédiate ne peut plus leur être proposée.



AU FIL DES SAISONS, DANS UN ESPRIT DE RÉCUP', VENEZ DÉCOUVRIR

L'ATELIER ARTISANAT

Au pavillon communautaire :
"Trait d'union"
Le Bosquet 197 à Froidchapelle

Participation sur inscription...

1 FOIS PAR MOIS,
LE MERCREDI DE 13H30 À 15H30,
ORGANISÉ PAR LE PCS ET LES BÉNÉVOLES

22/03 : Porte-gsm et bloc-notes

19/04 : Pot de rangement cuisine

17/05 : Cache-pot

21/06 : Ornement de terrasse

OUVERT AUX CITOYENS DE FROIDCHAPELLE
3.50€/ATELIER + MATERIEL DE RécUP'

RENSEIGNEMENTS

Noémie Aelgoet - PCS : 0473/400.023
froidchapelle.pcs@commune-froidchapelle.be



Pret pour la formation Safe
Party??

LES 11 ET 12 MAI 2023 À SIVRY

TU AS 16 ANS MIN !!!

TU SOUHAITES DEVENIR JOBISTE EN
SOIRÉE??

TU AS ENVIE D'AIDER D'AUTRES
JEUNES À LIMITER LES RISQUES DE
CONSOMMATION LORS DE SOIRÉES ??
REJOINS-NOUS POUR DEUX JOURNÉES
DE FORMATION AU CENTRE CULTUREL
DE SIVRY

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AU
0497/16.58.58.



le Répit
ASBL

Drogues

Alcool

Jeux d'argent

Internet

Médicaments

Dépendance(s)

Service agréé et spécialisé en matière d'usages de drogues (il)légaux et d'assuétudes

060/34.65.86 - 0491/24.84.50

Le Répit c'est quoi ?

- o une écoute, un soutien
- o des informations sur les produits et les risques liés aux produits
- o une réflexion sur le sens de la consommation
- o une aide administrative
- o une réorientation, si nécessaire, vers un service plus adapté à la demande
- o une équipe pluridisciplinaire d'assistantes sociales, psychologues, médecins, éducateurs

Pour Qui ?

Les (ex-)consommateurs, les proches (famille, amis), les professionnels. Toute personne concernée de près ou de loin par une dépendance.

On y fait QUOI ?

- o Des entretiens psycho-sociaux individuels, de couple ou familiaux. **Gratuits.**
- o Un suivi médical pour le traitement de substitution à l'héroïne.
- o Un groupe d'entraide pour les proches de consommateurs. 1x/mois sur Couvin le mardi de 17h30 à 19h30.
- o Des formations « sensibilisations aux assuétudes »

Nous contacter ?

Téléphone: 060/ 34.65.86
GSM : 0491/ 24.84.50
Email : repit11@hotmail.com
Web : <http://lerepit.wikeo.be>
<https://www.facebook.com/repit.asbl.1>

Nos bureaux se situent où ?

Asbl Le Répit
Rue de la gare 1
5660 Couvin

SUR RENDEZ-VOUS où ?

A Froidchapelle, Walcourt, Beaumont, Philippeville, Florennes, Chimay, Momignies, Sivry-Rance, Cerfontaine

PERMANENCES SOCIALES AU TRAIT D'UNION LE BOSQUET 197 À FROIDCHAPELLE

*Un soutien
dans vos démarches !*

- INFORMATIONS EN MATIÈRE DE LOGEMENT (PRIMES, DROITS ET DEVOIRS...)
- ACCOMPAGNEMENT DANS LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT
- SOUTIEN ADMINISTRATIF
- RELAIS VERS LES SERVICES COMPÉTENTS
- ÉCOUTE EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ
- ...

Le lundi de 8h30 à 11h30
Le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h
Visites à domicile sur rdv

RENSEIGNEMENTS :

Louise MIRGAUX - Antenne sociale
0474/400 588

planhp@commune-froidchapelle.be
www.froidchapelle.be/ma-commune/social/trait-dunion



Été 2023 : Plaine de jeux Ocarina à Froidchapelle

De 2,5 ans à 12 ans

Chers parents de l'entité,
Comme chaque été, Ocarina a le plaisir d'accueillir vos enfants dans l'une des ses nombreuses plaines de jeux de l'été 2023.

Cette année, nous vous proposons cette implantation près de chez vous :

- FROIDCHAPELLE du 10 au 21 juillet 2023.

L'inscription se fait à la semaine au prix de 35€ par enfant (10€ pour les membres de la Mutualité Chrétienne et 5€ pour les bénéficiaires du statut BIM).

Ce prix comprend :

- La garderie de 08h00 à 17h30
- L'animation de 09h00 à 16h00
- Deux collations et une soupe le midi (les participants doivent venir avec leur diner).

Froidchapelle



Du 10 au 14 juillet
&
Du 17 au 21 juillet 2023

Hall Omnisports
Rue des Arzière 10,
6440 Froidchapelle



Si vous êtes intéressés par d'autres dates et/ou d'autres implantations, nous vous invitons à consulter notre offre sur notre site.

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



www.ocarina.be

ÉTÉ SOLIDAIRE 2023

CONDITIONS

- Tu es étudiant et tu as entre 15 et 21 ans
- Tu es motivé et dynamique
- Tu veux être un citoyen actif dans ta commune
- Tu aimes aider les autres

ESOL, C'EST...

- Améliorer l'environnement et le cadre de vie de ton quartier
- Apporter ton aide à des personnes en difficulté
- Apporter un plus à la collectivité
- Découvrir un travail valorisant

EN PRATIQUE ?

- 10 jours sous contrat étudiant
- 7h de travail par jour

Envie de
participer
à l'opération

#ESOL

ALORS QU'ATTENDS-TU ?

ÉTÉ SOLIDAIRE, du 10 au 21 juillet 2023

Intéressé(e) ?

Envoie ta candidature au collège communale

Par mail (marielle.pinpin@commune-froidchapelle.be) ou par courrier avant le 31 mai 2023 (CV + lettre de motivation)

A bientôt pour une belle aventure !
Sous réserve d'accord du projet

Donnerie spécial Printemps

**& les 15 ans
du PCDN**

LE MARDI 2 MAI
DE 10H À 12H & DE 13H À 18H

-  Donnerie spéciale: jeux extérieurs, boutures, plantes, outils de jardinage,...
-  Plantes mellifères offertes par le PCDN
-  Découverte des espaces verts aménagés par le PCDN autour de la Donnerie
-  Exposition "Zoom sur notre nature" par JM Frère
-  Atelier "bombes à graines"

COLLECTE DE DONS:

À LA DONNERIE: JUSQU'AU MARDI 25 AVRIL OU SUR RDV



semis, matériel de jardinage, vélos, jardinières, graines, jeux extérieurs, terreau, matériel BBQ...

LES OBJETS DOIVENT ÊTRE **COMPLETS, PROPRES ET EN ÉTAT DE MARCHÉ**. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ DE REFUSER TOUT OBJET NE RÉPONDANT PAS À CETTE ATTENTE.

DONS LIMITÉS /PERSONNE ET RÉSERVÉS AUX HABITANTS DE L'ENTITÉ.

INFO: PCS (NOÉMIE) 0473/400.023-
PCDN : 060/45.91.42



SCRABBLABLA

*Venez jouer au Scrabble duplicate,
vous instruire et rigoler dans une ambiance sympa.*

*C'est tous les mercredis soirs à 19h45, dans la grande
salle de l'Institut « l'Accueil », au 93 rue de la
Station à Froidchapelle.*

Renseignements : Alain Bauman 060/41.26.44
0487/440.530
alainbauman@skynet.be

SCRABBLABLA

Journée du printemps du Groupement des Aînés de Froidchapelle : le jeudi 11 Mai

Rencontre - Information - Détente - Convivialité - Découvertes

Le Groupement des Aînés de Froidchapelle organise pour les membres Enéo et les Aînés de la région, une **journée multi activités** qui aura lieu dans différents locaux du centre du village de Froidchapelle.

Faites vos choix d'activités dans le tableau ci-dessous. Vous pouvez participer toute la journée ou une demi-journée. Ces activités seront parfois payantes suivant l'atelier, le matériel ou les ingrédients mis à disposition des participants (voir tableau). **L'inscription est obligatoire.**

Pour plus d'informations, vous inscrire et nous faire part de vos choix, merci de nous joindre, avant le 1 Mai, soit

- par téléphone de préférence le soir au 0494/43 48 54, auprès de Marie-Laurence
- par mail : mcponselet@skynet.be, auprès de Marie-Claire
- par courrier chez MC Ponselet, 68, rue du Champ Colin 6440 Froidchapelle

Une petite restauration à un prix très démocratique sera possible sur place: potage, sandwiches et croque-monsieur avec boissons vous seront proposés à la salle des fêtes.

9h30 : accueil des participants à la salle des fêtes (derrière le monument) et remise des pass d'entrée aux activités choisies ainsi que le plan du centre du village (avec les différents endroits où ont lieu les activités).

10h : début des activités

	Cafétéria	Salle Omnisports	Kepha	Tennis	Chez JC Hinyot
10h	Conférence:	Sport:	Atelier cuisine	Artisanat	
	sécurité des personnes âgées à domicile	Tai Ji Quan et énergie vitale	farandole de grignoteries et son élixir	Pâte Fimo travail de la corde jute	
	Capacité: 50 personnes	Capacité: 30 personnes	Capacité: 15 personnes	Capacité: 15 personnes	
	Intervenant: V.Dropsy 1 ^{er} agent de police	Intervenant: M. Chevalier chirurgienne, acupuncteur, art du Chi	Intervenant: Hélène Decourty	Intervenant: I. Dissegna	
	Prix: gratuit	Prix: gratuit	Prix: 7 €	Prix: entre 5 et 10€	

12h Fin des activités de la matinée et pause déjeuner à la salle des fêtes

14h	Conférence:	Sport:	Atelier cuisine	Atelier cosmétique	Dégustation de vins
	life box ou boîte jaune et le carnet de vie	yoga	café gourmand	produits naturels faits maison	découverte de 7 vins avec pain et fromage
	Capacité: 50 personnes	Capacité: 30 personnes	Capacité: 15 personnes	Capacité: 15 personnes	Capacité: 7 personnes
	Intervenant : PCS de Froidchapelle et Enéo	Intervenant: Ch. Patricot	Intervenant : Hélène Decourty	Intervenant : Gaëlle Paquet	Intervenant : JCI Hinyot
	Prix: gratuit	Prix: gratuit	Prix: 7 €	Prix: 10€ maximum	Prix: 15 euros

16h15 Débriefing de la journée pour ceux qui le désirent autour d'un café à la salle des fêtes

17h : clôture de la journée

⑩ N.B. Le jeu de cartes et de société mensuel est maintenu, locaux de l'institut l'Accueil, 14h

conférences

- La sécurité des personnes âgées à domicile : informations et table ronde animée par un agent de police sur les mesures à prendre pour être en sécurité chez soi.
- la life box ou la boîte jaune : en collaboration avec le PCS (Plan de Cohésion Sociale) de Froidchapelle : information sur la boîte jaune à remplir et à mettre dans votre frigo. Cette boîte jaune peut vous sauver la vie en cas d'urgence médicale ou disparition.
- Le carnet de vie : présentation par ENEO d'un outil qui accompagne les aînés dans les démarches administratives et légales dans les domaines les concernant et qui favorise la réflexion personnelle sur leurs valeurs et ce qu'ils souhaitent transmettre.

Sport

- Tai Ji Quan et énergie vitale : découverte d'un art martial chinois dit « interne » souvent réduit à une gymnastique de santé. Il peut aussi comporter une dimension spirituelle. Il a pour objet le travail de l'énergie appelée Chi.
- Yoga : découverte par postures avec une attention conjointe sur la respiration et le mental.

Cuisine

- Matin : Farandole de grignoteries :
 - brie belge pané
 - mini cake saumon fenouil
 - duo de sauce dip
 - apéritif : suprême de kiwi (avec et sans alcool)
- l'après-midi : café gourmand :
 - salade de fruits à la mousse de coco
 - crème brûlée mangue-fraise
 - brownies de Louise
 - café italien revisité (ou café classique)

Artisanat

Découverte et réalisation en pâte Fimo et en corde de jute sur support.

Atelier cosmétique

Fabrication de vos produits cosmétiques à base de produits naturels.

Dégustation de vins

7 vins vous seront proposés à la dégustation, accompagnés des conseils et de l'analyse d'un professionnel. Du pain et du fromage seront mis à disposition.

FROIDCHAPELLE

*Procession & Marche militaire
de Sainte-Aldegonde 2023*

SAMEDI 22 AVRIL

14h00
Formation de la Compagnie
(Place du CPAS)

14h15
Salve Chapelle Notre-Dame de
Lumière

19h00
Rentrée à la Salle des fêtes

LUNDI 24 AVRIL

6h00
Réveil des tambours

08h30
Formation de la compagnie
(Place du CPAS)

09h30
Messe militaire

11h00
Cérémonie cimetière militaire &
Salve d'honneur

12h00
Bataillon au carré au terrain de
foot

13h00
Départ dans les différents quar-
tiers & salves des officiers

19h00
Rentrée

DIMANCHE 23 AVRIL

6h00
Réveil des tambours

9h00
Formation de la Compagnie
(Place du CPAS)

09h20
Prise du drapeau de la Marche

11h00
Messe en l'honneur de
Sainte-Aldegonde

14h30
Salve Chapelle Sainte Rolande

17h00
Rentrée Place Albert Ier

Facebook : Procession et Marche Militaire de Sainte-Aldegonde



AGENDA

Les 28, 29 et 30 avril : ducasse de Froidchapelle. Vendredi 28 avril : apéro froidchapellois à 18 h et soirée années 80-90-2000 à 21 h (5 €). Samedi 29 avril à 13 h : inscriptions pétanque à « L'Albert Ier » (10 €/doublette formée) - premières boules à 14 h - soirée généralistes à 21 h (5 €). Dimanche 30 avril à 12 h : repas Oberbayern : assiette choucroute (3 viandes) avec purée ou assiette boulettes sauce tomate avec purée - adultes : 20 € - enfants : 15 € (le prix comprend le repas, un dessert, $\frac{1}{2}$ l de bière ou un soft pour les enfants et l'accès au concert). Concert Oberbayern à 14 h (3 €). Places limitées - inscriptions avant le 26/04 chez Matéo MIRGAUX (0478/72 26 04) ou Morgane DE VLEESCHAUWER (0499/48 03 21). Soirée de clôture à 19 h.

Jeudi 4 mai : randonnée vélo du groupement des aînés de Froidchapelle. Départ à 14 h du parking du RAVeL.

Vendredi 5 mai de 15 h 30 à 18 h 30 : collecte de sang à la salle des fêtes de Froidchapelle.

Dimanche 7 mai à 9 h 30 : manche du challenge de pétanque de Boussu-lez-Walcourt.

Les 12 et 13 mai : petite ducasse de Fourbechies. Vendredi 12 mai à 16 h 30 : afterwork et boules en bois. A 21 h : soirée 80-90-2000 (5 € - gratuit pour celui qui arrive avant 20 h pour l'apéro Fourbechiens). Samedi 13 mai à 13 h 30 : course à pied / marche - 1 km - 6 km - 10 km. Maquilleuse, grimages pour les petits. A 22 h : soirée techno (7 €). Mini bodega cocktails et petite restauration tout le weekend.

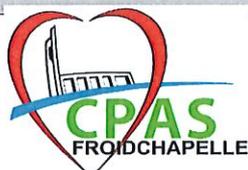
Samedi 13 et dimanche 14 mai : marché aux fleurs du cercle horticole de Boussu-lez-Walcourt.

Le dicton du mois : Avril entrant, coucou chantant, sonnailles tintant.

Editeur responsable : Alain VANDROMME - bourgmestre - Place Albert Ier 38 - 6440 Froidchapelle



Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe...



Rue de la Station 83
6440 FROIDCHAPELLE
060/51.01.20 - 21 - 25 - 26 - 28

Permanences sociales assurées sur rendez-vous : lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

Permanences allocations de chauffage : examine les demandes d'allocations de chauffage ("fonds mazout")

Les permanences sont à nouveau assurées physiquement sur rendez-vous, mais il vous est toujours possible d'adresser vos documents par courrier ou par courriel à l'adresse accueil@cpasfroidchappelle.be.

Renseignements : 060/51.01.25. Attention que les demandes doivent être introduites dans les 60 jours de la date de livraison.

Les prochains rendez-vous seront organisés les jeudi 27 avril, vendredi 12 mai et jeudi 25 mai 2023.

Le fonds mazout fonctionne du 1^{er} janvier au 31 décembre avec des majorations de certaines interventions depuis du 01/07/2022 au 31/03/2023.

Vous vous chauffez, via SOIT :

- un combustible (gasoil de chauffage / gaz propane / pétrole) livré en grande quantité :
Un même montant de 0,14 €/litre sera accordé pour les factures de mazout dont le prix au litre est inférieur à 1,14 €.
Pour les livraisons effectuées entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2023 :
Au-delà de 1,14 €/litre, l'allocation pourra être majorée mais plafonnée à 0,36 €/litre.
Allocation de 720 € maximum pour 2.000 litres (majoration depuis le 01/07/2022).
Pour les livraisons effectuées entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2023 :
Au-delà de 1,14 €/litre, l'allocation pourra être majorée mais plafonnée à 0,20 €/litre.
Allocation de 400 € maximum pour 2.000 litres (majoration depuis le 01/07/2022).
- un combustible (gasoil de chauffage / le pétrole lampant de type C) acheté en petite quantité à la pompe :
Il existe une allocation forfaitaire de
456 € si l'achat a eu lieu entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2023 OU
210 € si l'achat a eu lieu entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2023.

Dans tous les cas, votre demande doit être impérativement introduite au CPAS dans les 60 jours de la livraison / achat.

Echelonnez le paiement de votre facture de mazout ! Pourquoi pas ? Savez-vous que vous pouvez payer votre consommation de mazout par tranches ?

Pour cela, vous devez conclure un contrat avec l'un des négociants en combustibles apparaissant sur la liste du Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (www.economie.fgov.be > énergie > énergies non renouvelables > pétrole ou à consulter au CPAS).

Attention : des négociants en combustibles qui ne sont pas repris sur la liste précitée offrent, dans certaines circonstances, à leur clientèle la possibilité de payer par tranches la consommation annuelle estimée. Par conséquent, informez-vous auprès de votre fournisseur habituel !

Permanences médiation de dettes : dans les locaux du CPAS, rue de la Station 83 à Froidchapelle, en principe le premier lundi de chaque mois. De 13 h à 15 h, sur rendez-vous, et sur base d'un dossier préalable auprès du service social du CPAS.

Prochaine permanence médiation de dettes : **lundi 8 mai 2023.**

Permanences juridiques : assurées sur rendez-vous, en principe le **dernier vendredi de chaque mois entre 13 h et 15 h**, dans les **locaux du CPAS de Froidchapelle, rue de la Station 83**, par Maître **Elisabeth ROOBROECK**, avocate du barreau de Charleroi.

Ce service est gratuit et accessible à tous pour des conseils en matière de baux, divorces, droits parentaux, droits des biens, demandes d'avocat en aide juridique ("pro deo").

Prochaines permanences de premiers conseils juridiques : **vendredi 28 avril et vendredi 26 mai 2023.**

Permanences des écrivains publics : sur rendez-vous (060/51.01.20 ou 060/51.01.25)

Ils vous aident à comprendre et rédige avec vous :

- *Les documents administratifs, juridiques, fiscaux ou autres ;*
- *Les courriers personnels ;*
- *Les documents, curriculum vitae, lettres ;*
- *Les réécritures et corrections de vos rapports, travaux de fin d'études (orthographe, tournures de phrases, syntaxe, accords, ...);*
- *Les récits de vie ;*
- *Les démarches citoyennes individuelles ou collectives (pétitions, médiations) ;*

« J'écris pour vous avec vous ». Une invitation à l'adresse de tous ceux qui pour des raisons variables sont brouillés avec l'écrit. D'après des études récentes, ils seraient nombreux : entre 10 et 15 % de la population, dans la Botte du Hainaut comme dans le reste de la Belgique. Depuis quelques années, on voit fleurir des *permanences d'Ecrivains Publics* un peu partout : dans les CPAS, les administrations communales, les bibliothèques, les prisons, les homes pour personnes âgées... Et nombreux sont ceux qui, une fois le premier pas franchi, poussent la porte pour y trouver une aide ponctuelle ou régulière. Des documents administratifs ou juridiques difficiles à comprendre, des formulaires à remplir, un dossier à remplir, une lettre à écrire, les demandes sont multiples, les besoins bien plus grands qu'on ne l'imagine.

Le service est entièrement **gratuit et confidentiel**.

Pour prendre rendez-vous et pour plus de renseignements téléphoner au CPAS : 060/51 01 20 ou 060/51 01 25.

Participation à des activités culturelles

Si vous souhaitez participer à des activités culturelles (pièces de théâtre, concerts, spectacles...) conventionnées « article 27 » et que vous ne bénéficiez pas de revenus suffisants, vous pouvez vous adresser au service social du CPAS qui réalisera une enquête sociale pour une éventuelle intervention financière dans le coût de cette activité.

Guidance énergétique : Guidance : mesures à prendre pour réaliser des économies d'énergie

Aide sociale : dans le cadre de la fourniture d'énergie

Aide financière : fonds social de l'eau, fonds énergie, allocation de chauffage, opération Mebar

Sur rendez-vous au 060/51.01.25.

Elodie VERBRUGGEN, Présidente
